

## **Mouvements sociaux, parcours militants et pratiques protestataires**

*Entretien avec Lilian Mathieu*

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation belge sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en Belgique.

### **Référence électronique**

Citation : Lilian Mathieu, Lionel Francou, Baptiste Véroone, « Mouvements sociaux, parcours militants et pratiques protestataires. Entretien avec Lilian Mathieu », *émulations*, en ligne. Mise en ligne le 23 mai 2016. URL : <http://www.revue-emulations.net/enligne/mouvements-sociaux-lilian-mathieu>

Éditeur : Émulations – Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales  
<http://www.revue-emulations.net>

## Mouvements sociaux, parcours militants et pratiques protestataires

*Entretien avec Lilian Mathieu*

---

Lilian Mathieu est directeur de recherche au CNRS (Center Max Weber, École normale supérieure de Lyon). Il enseigne à Sciences Po Paris et à Lyon 2. Sociologue et politiste, il mène des recherches sur les mouvements sociaux et sur la prostitution. Il est l'auteur de nombreux livres dont *Mobilisations de prostituées* (Belin, 2001), *La Double peine. Histoire d'une lutte inachevée* (La Dispute, 2006), *La Démocratie protestataire* (Presses de Sciences Po, 2011), *L'Espace des mouvements sociaux* (Le Croquant, 2012) et, plus récemment, *La Fin du tapin. Sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution* (François Bourin, 2014).

L'entretien a été réalisé en mars 2016 par Lionel Francou et Baptiste Véroone, à la suite de la venue de Lilian Mathieu lors de la journée d'étude « Actualité et résilience dans l'étude des mobilisations collectives : de l'ancien au nouveau, de l'ancien dans le nouveau. Comment penser les luttes aujourd'hui ? (Objets de recherche, grilles d'analyse et positionnement du chercheur) » du 9 février 2016 co-organisée par le CES et le CRESPO (Université Saint-Louis Bruxelles).

Lionel Francou est doctorant en sociologie à l'Université catholique de Louvain. Il est membre du Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivité (CRIDIS) et du Metrolab.Brussels. Il travaille sur la fabrique du vivre-ensemble à Bruxelles, s'intéressant aux acteurs de terrain chargés d'en créer les conditions de possibilité, à l'interface entre sociologie urbaine, sociologie de l'action publique et sociologie du travail.

Baptiste Véroone est doctorant en science politique à l'Université catholique de Louvain (CRIDIS) et membre du Metrolab.Brussels, une équipe de recherche interdisciplinaire s'intéressant aux questions socio-urbaines à Bruxelles dans une visée appliquée et critique. Ses recherches portent sur les mobilisations citoyennes et militantes, ainsi que sur l'action publique et les politiques participatives relatives à la transition du système alimentaire bruxellois vers un modèle « durable ».

***Pouvez-vous nous en dire plus sur le parcours personnel et intellectuel qui vous a conduit à mener parallèlement des recherches sur les mouvements sociaux et sur la prostitution ?***

J'ai commencé à travailler sur la prostitution avant d'aborder les mouvements sociaux, en l'occurrence dans le cadre d'une recherche collective sur la prostitution lyonnaise conduite entre 1991 et 1992 (Welzer-Lang, Barbosa, Mathieu, 1994). Cette recherche avait été sollicitée par une association de travail social spécialisée, l'*Amicale du Nid*, et financée par l'*Agence française de lutte contre le sida* (AFLS) devant le constat de transformations sensibles du milieu prostitutionnel local : principalement un effacement de la prostitution féminine « traditionnelle », un développement de la prostitution des travestis et transsexuels et une émergence de la toxicomanie.

Cette recherche, qui a fourni la matière de mon diplôme d'études approfondies (DEA), m'avait permis de rencontrer quelques femmes qui avaient participé en juin 1975 à l'occupation de l'église Saint-Nizier. Si cet épisode n'était pas au centre de mon questionnement sur les conditions d'exercice de la prostitution, il m'avait permis d'en savoir plus sur les motivations de leur révolte et les conditions de leur mobilisation. Par ailleurs, la recherche avait été financée par l'AFLS, un organisme parapublic alors en charge d'impulser et de soutenir la lutte contre le sida, avec pour objectif la mise en place d'une action de prévention adaptée aux spécificités de la population prostituée. Par suite, dans la foulée de la recherche, a été fondée l'association

*Cabiria*, qui mène depuis 1993 une action de santé publique auprès des femmes et hommes prostitués de Lyon. Comme d'autres associations similaires (le *Bus des femmes* à Paris ou *Autres regards* à Marseille), *Cabiria* s'est définie comme l'expression d'une mobilisation des personnes prostituées contre le sida, en entendant contester l'image quelque peu misérabiliste de l'inadaptée à réinsérer dans la société qui fondait jusqu'alors le travail social. Son discours s'inscrivait dans celui, plus global, du mouvement de lutte contre le sida qui articulait stigmatisation, exclusion et fragilisation devant l'épidémie ; lutter contre le sida passait ainsi par la revendication de nouveaux droits et par la pleine reconnaissance d'identités ostracisées. Ces associations méritaient donc d'être abordées non seulement pour leur action sanitaire, ce que j'ai fait par la suite (Mathieu, 2000a), mais aussi dans leur dimension revendicative.

En découvrant la littérature sur la prostitution, j'avais aussi pris connaissance de l'existence du *Comité international pour les droits des prostituées* (ICPR) qui rassemblait différents groupes de prostituées de divers pays (surtout ouest-européens et nord-américains) et avait développé son activité dans les années 1980 avec le soutien de certaines fractions du mouvement féministe. Lorsque je me suis décidé, en 1994, à entreprendre une thèse sur les mobilisations de prostituées, j'avais donc trois terrains suffisamment contrastés à étudier : le mouvement d'occupation des églises, l'ICPR et la lutte contre le sida. J'ai eu la chance de trouver un directeur de thèse, Michel Dobry, prêt à m'accompagner dans l'étude d'un objet qui, à l'époque, souffrait d'un net déficit de crédibilité. C'est lui qui m'a permis de découvrir et de m'approprier la littérature sur les mouvements sociaux, dont j'ignorais à peu près tout au début de mon doctorat.

Au sein de cette littérature, les travaux rassemblés sous le label de la mobilisation des ressources (c'est-à-dire ceux d'auteurs comme Charles Tilly, William Gamson, John McCarthy, Mayer Zald ou Antony Oberschall) m'ont le plus intéressé, car ils abordaient la question des conditions d'émergence des mouvements sociaux, que posaient en priorité les mobilisations de prostituées (Chazel, 2009). Celles-ci apparaissaient *a priori* comme improbables (l'incrédulité que je rencontrais quand j'annonçais l'objet de ma thèse me le confirmait à sa manière) et, pourtant, elles s'étaient bel et bien concrétisées. L'enjeu était donc de cerner ce qui, dans certaines circonstances, avait permis aux prostituées de quitter la résignation fataliste qui les caractérisait ordinairement pour passer à l'action collective. Guidé par ce questionnement, j'ai pu à la fois identifier les ressources dont elles sont parvenues à se doter, et qui d'habitude leur font défaut (comme la maîtrise d'un répertoire de l'action collective), mais aussi les modes et les sites d'acquisition de ces ressources. En l'occurrence, celles-ci ont été obtenues en tissant des alliances avec des soutiens étrangers à leur groupe, mais sympathisants de leur cause et pour leur part bien dotés en compétences et savoir-faire militants. Ces soutiens variaient selon les mobilisations étudiées : les mouvements abolitionnistes puis féministes lors de l'occupation des églises, certaines fractions, notamment lesbiennes, du mouvement féministe dans le cas de l'ICPR, des secteurs de la santé publique et du mouvement homosexuel dans le cas des associations de lutte contre le sida. Ils étaient également labiles, comme en atteste le fait qu'autrefois soutiens des occupations d'églises, les abolitionnistes se soient mués en adversaires des associations de lutte contre le sida. Surtout, ces appuis plaçaient les prostituées en situation de dépendance à leur égard, d'où mon constat final de mobilisations foncièrement hétéronomes (Mathieu, 2001).

### ***Dans quelle mesure le contexte socio-politique et scientifique de l'époque a-t-il influencé votre parcours de recherche ?***

Je n'étais, en effet, pas le seul à m'intéresser aux mouvements sociaux au milieu des années 1990. Ma thèse, que j'ai soutenue en 1998, a par exemple suivi de peu celles d'Olivier Fillieule sur les manifestations (Fillieule, 1997) et de Johanna Siméant sur les mouvements de sans-papiers (Siméant, 1998). À cette époque, c'est un véritable renouvellement de l'étude de l'action contestataire qui s'est produit au sein de la sociologie politique française et qui s'explique principalement par deux facteurs.

En premier lieu, sur un plan théorique, il faut noter l'importation de modèles d'analyse forgés aux États-Unis, en particulier la mobilisation des ressources et, dans une moindre mesure, la

structure des opportunités politiques. Cette importation, ou plutôt cette acclimatation aux traditions sociologiques françaises, avait été initiée par des chercheurs souvent présents dans nos jurys de thèse, tels Michel Dobry ou François Chazel, et offrait les moyens de contourner la domination du paradigme tourainien qui avait figé l'analyse française des mouvements sociaux dans un cadre rigide, normatif et faiblement productif.

Le second facteur est tout simplement qu'il y avait des mouvements sociaux à étudier. Après des années 1980 marquées par un reflux sensible de l'activité contestataire, les années 1990 voyaient émerger une multiplicité de mouvements qui constituaient autant de nouveaux terrains à investir : lutte contre le sida (Janine Barbot, Olivier Fillieule et Christophe Broqua), sans-papiers (Johanna Siméant, Thierry Blin), chômeurs (Sophie Maurer, Emmanuel Pierru), mal-logés (Eric Doidy, Bénédicte Havard-Duclos, Cécile Péchu), aux côtés de mouvements plus anciens comme la *Ligue des droits de l'homme* (Eric Agrikoliansky) ou l'écologie (Sylvie Ollitrault)<sup>1</sup>.

Dans mon cas, l'apprentissage de la sociologie des mouvements sociaux n'était pas séparé d'un investissement militant. Je pense au mouvement des chômeurs de la fin 1997 (qui posait des questions très proches de celles que j'abordais dans ma thèse en termes de relations entre bénéficiaires de la lutte et soutiens extérieurs à leur groupe), mais surtout à celui de novembre-décembre 1995 contre le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale. À l'époque, télé et radios faisaient largement appel à celui qui s'imposait comme le spécialiste des mouvements sociaux, à savoir Alain Touraine, qui allait de plateau en plateau pour expliquer doctement que ce qui se passait n'était pas un mouvement social mais une réaction corporatiste d'arrière-garde. Les limites scientifiques et les biais normatifs de son cadre théorique n'en apparaissaient que plus clairement et démontraient l'urgence d'un renouvellement des perspectives d'analyse.

Après ma thèse, mes recherches sur la prostitution se sont déconnectées de celles sur les mouvements sociaux, puisque je me suis davantage tourné vers l'étude des politiques publiques en la matière. Les deux thématiques ne se sont reconnectées que récemment, dans le cadre de mon étude du mouvement pour l'abolition de la prostitution (Mathieu, 2014).

***Vous avez contribué à la théorisation de l'analyse des mouvements sociaux à travers la notion d'« espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2012). De quoi s'agit-il ? Quels en sont les apports dans une visée de compréhension des phénomènes de mobilisation ? En quoi se différencie-t-elle de l'analyse bourdieusienne des « champs » ?***

La perspective de l'espace des mouvements sociaux s'est élaborée progressivement, au fil de l'étude de différentes mobilisations qui démontraient les limites d'une étude des entreprises contestataires à l'état isolé, souvent favorisée par la démarche monographique des travaux de recherche. Il m'est apparu nécessaire d'intégrer le fait que les mouvements sociaux, y compris ceux très différents dans leur composition ou leurs enjeux, sont unis les uns aux autres par des relations d'interdépendance variées, qui exercent une influence sur l'activité contestataire globale.

La fin des années 1990 avait, par exemple, vu la mobilisation des opposants au Pacte civil de solidarité (Pacs). Celle-ci m'avait intéressé car elle s'opposait diamétralement au mouvement gay et lesbien, tout en imitant certains codes ; ainsi, certaines manifestations parodiaient ouvertement les *gay and lesbian prides*. Je m'étais aussi intéressé à l'opposition entre féministes et militants pro-vie qui se cristallisait lors de procès consécutifs à des actions perturbatrices dans des centres d'IVG et qui avait suscité une ample manifestation en défense de l'avortement en novembre 1995.

La recherche que j'avais consacrée à la contestation de la double peine (Mathieu, 2006), et spécialement à la campagne « Une peine point barre » qui s'était achevée par un désaccord entre organisations sur le bilan de la loi Sarkozy de 2003, m'avait, de son côté, amené à prendre

<sup>1</sup> On trouvera une discussion et les références de ces différents travaux dans l'ouvrage de Lilian Mathieu (2004). Le « Repères » d'Erik Neveu (2015 [1996]) a également constitué un marqueur significatif du renouvellement du domaine lors de sa première parution ; ses successives rééditions et actualisations en ont fait une introduction incontournable aux travaux français et étrangers sur l'action protestataire.

en compte les relations complexes entre des groupes engagés dans une même mobilisation malgré des conceptions divergentes de ses enjeux et de ses objectifs. Des groupes militants pouvaient s'unir dans des campagnes communes, mais cela n'empêchait pas l'existence de rapports de concurrence. Au contraire, cela plaidait pour une approche relationnelle de l'action protestataire.

Un épisode avait également retenu mon attention : l'appel « Nous sommes la gauche » (NSLG) qu'*Act Up* avait lancé au printemps 1997 après la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Chirac et la convocation d'élections législatives anticipées. L'appel avait donné lieu à la coalition autour d'*Act Up* de causes et d'organisations diverses (de chômeurs, de sans-papiers, de médias alternatifs, etc.) tout en problématisant les rapports entre mouvements et partis. NSLG posait les mouvements sociaux en égaux des partis de gouvernement dans l'incarnation de la gauche en faisant valoir leur contribution à la vie politique alors que les partis se refermaient sur les enjeux propres à la compétition électorale (Mathieu, 2007 ; Mathieu, 2009a). L'émergence, à peu près au même moment, du mouvement altermondialiste posait des questions assez similaires de coalition de causes ou groupes divers, puisque Attac est en large partie issu de la réunion de mouvements préexistants. Il posait également des questions de définition en regard du champ politique car, à l'époque, des débats récurrents agitaient Attac sur l'opportunité de se présenter aux élections (Mathieu, 2005).

Bref, les mouvements sociaux gagnent à être envisagés comme constitutifs d'un univers social spécifique. Cet univers peut être étudié dans sa dynamique interne, au travers notamment des relations d'alliance, de concurrence ou d'antagonisme qui unissent ses composantes. Il peut aussi être envisagé dans sa face externe, en étudiant les rapports qu'il entretient avec d'autres univers sociaux dont, en premier lieu, le champ politique, mais aussi, entre autres, le monde de l'art (Balasinski, Mathieu, 2006). Le constat, au moment où j'ai commencé à élaborer ma perspective, n'était pas totalement neuf, les concepts de secteur des mouvements sociaux (McCarthy, Zald, 1977) et de champ multi-organisationnel (Curtis, Zurcher, 1973) ayant notamment été élaborés de longue date pour rendre compte de la spécificité de ce domaine et des relations entre les unités qui le composent. Mais il me semblait que la théorie bourdieusienne des champs pouvait apporter un surcroît d'intelligibilité, à condition de ne pas se contenter de la plaquer sur les mouvements sociaux. J'avais précédemment rencontré le problème dans mon étude du monde de la prostitution qui, lui aussi, présente plusieurs traits caractéristiques des champs, à savoir des relations de concurrence entre ses membres, une lutte pour la définition des frontières, une hiérarchisation des positions en regard de capitaux spécifiques, etc. En revanche, il était dépourvu de certains autres : pas d'*illusio*, une forte hétéronomie, une faible objectivation des rapports sociaux, etc. Ces constats m'interdisaient de le considérer comme un champ à part entière et invitaient à utiliser le terme plus vague d'espace pour en rendre compte (Mathieu, 2000b).

Le microcosme que composent les mouvements sociaux me paraissait présenter lui aussi la situation d'un univers faiblement objectivé et largement hétéronome, mais au sein duquel peuvent être repérés des *effets de champ*, c'est-à-dire des mécanismes qui relèvent du fonctionnement des champs au sens de Bourdieu, comme un marquage des frontières ou une hiérarchisation des positions en regard de types de capitaux efficients. Ces éléments s'avèrent néanmoins insuffisants pour considérer comme achevée la constitution d'un champ des mouvements sociaux. Là encore, le terme volontairement flou d'« espace » permettait de pointer ce qui, dans le domaine contestataire, fonctionne comme un champ et le dote d'une relative unité, tout en gardant à l'esprit son informalité et son étroite dépendance à l'égard d'autres mondes sociaux pour leur part davantage objectivés.

Envisager l'espace des mouvements sociaux comme un domaine de pratique et de sens particulier invitait également à aborder les modalités d'apprentissage des conduites et des schèmes de perception qu'il exige et, par la suite, à développer une étude de socialisation. Cette démarche était la mieux à même de repérer les sites et les modalités dans et par lesquels des individus apprennent à maîtriser le type de pratiques que requiert la conduite d'une action protestataire. C'est un questionnement que j'ai développé tout d'abord dans le cadre d'une recherche conduite avec Annie Collovald sur la syndicalisation dans des secteurs professionnels flexibles et précaires. Dans cette recherche, nous avons étudié comment se réalisait en pratique

l'apprentissage contestataire de salariés le plus souvent novices en matière d'action syndicale (Collovald, Mathieu, 2009). Je l'ai ensuite poursuivi dans une étude des parcours militants au sein du *Réseau éducation sans frontière* (RESF) qui a fait ressortir les expériences dans lesquelles s'enracinent les dispositions ou inclinations favorables à un engagement dans la cause des enfants de sans-papiers, comme un attachement à l'institution scolaire, l'expérience de la stigmatisation ou une humeur anti-institutionnelle (Mathieu, 2010).

***Vous avez émis d'importantes réserves au sujet des analyses, tant indigènes que scientifiques, qui annoncent l'avènement d'un « nouveau » militantisme (Mathieu, 2013). Succinctement, quelles en sont les raisons ? Dès lors, comment pratiquer une analyse sociologique des « mutations » du militantisme ?***

C'est le terme même de « mutation » qui me pose problème. Il serait absurde de nier que des évolutions travaillent, et souvent de manière significative, des activités comme le militantisme, ne serait-ce qu'en raison du constant renouvellement de la population militante. Les anciennes générations s'effacent naturellement tandis qu'apparaissent de jeunes militants qui, n'ayant pas été socialisés dans les mêmes conditions historiques que leurs aînés, n'entretiennent pas le même rapport à la contestation, ne disposent pas des mêmes compétences, n'agissent pas en regard des mêmes références, etc. Cela a nécessairement des conséquences sur la physionomie des mouvements sociaux. Mais employer le terme de « mutation » présuppose d'emblée que les ruptures sont plus importantes que les continuités, ce qui est une possibilité qui reste néanmoins à vérifier empiriquement. De fait, lorsqu'on observe le recrutement politique et social de certaines causes à deux moments différents de leur histoire, on constate souvent leur stabilité. Mathilde Pette et Fabien Éloire ont par exemple confirmé, à une vingtaine d'années de distance, les constats de Johanna Siméant sur les deux grands viviers de recrutement des soutiens aux sans-papiers, chrétiens progressistes et mouvance communiste et d'extrême gauche (Pette, Éloire, 2016). Les enjeux du mouvement pro-immigré ont changé, les effectifs militants se sont renouvelés, les pratiques et les discours ont évolué, reste que les bases sociales du mouvement sont restées globalement stables.

La focalisation sur l'inédit tient pour une part à la logique du monde scientifique : il est bien évidemment plus valorisant de proclamer qu'on est le premier à avoir repéré une mutation sociale que de confirmer la permanence de grandes tendances connues de longue date. Pourtant, identifier la continuité d'un processus ancien est un résultat scientifique tout aussi pertinent que le repérage d'une transformation majeure. Il est aussi parfois difficile de refuser certaines gratifications extrascientifiques, comme celles qu'offrent les médias structurellement centrés sur le surgissement de l'inédit et davantage complaisants envers les sociologues prêts à conforter leur conviction qu'un bouleversement sans précédent est en cours...

Il me semble également que le problème est inhérent à certaines problématiques et méthodes actuellement en vogue dans l'étude des mouvements sociaux qui, se voulant au plus proche des préoccupations des acteurs, enregistrent sans distance les proclamations d'innovation de leurs objets. Je l'ai indiqué à l'instant : l'espace des mouvements sociaux est un univers concurrentiel, et les nouveaux entrants sont enclins à présenter leur entreprise comme distincte et meilleure (plus radicale, plus efficace, plus innovante, plus sympathique) par rapport à celles qui l'ont précédée. Mais comme les moyens d'attester l'innovation sont limités, on voit surtout se succéder des organisations mobilisant les unes après les autres des critères similaires (un répertoire d'action collective inventif et spectaculaire, une structuration plus horizontale, etc.) pour se valoriser. Quand le groupe *Jeudi noir* est apparu dans le sous-espace des mouvements de mal-logés, au sein duquel *Droit au logement* occupait déjà une position dominante, il a dû s'en démarquer par des traits distinctifs, par exemple en élaborant des actions qui mettent l'accent sur la fête plus que sur la radicalité. Mais le groupe l'a également fait en se prévalant d'un investissement autonome des mal-logés eux-mêmes, très similaire à celui invoqué par *Droit au logement* au moment de son apparition, plus de vingt ans auparavant.

S'approprié ou prendre pour argent comptant les présentations de soi des mouvements les plus récents n'apporte guère de plus-value scientifique, et aboutit souvent à traduire dans un langage pseudo-sociologique ce que les acteurs sont tout à fait capables d'exprimer par eux-

mêmes. Cela éloigne surtout de questions pourtant importantes, telles celles relatives au recrutement social des mouvements sociaux et aux ressources de ceux qui s'y investissent, et conduit à méconnaître certaines évolutions pour le coup véritablement significatives. On sait par exemple que les enseignants fournissent de longue date de gros bataillons aux mouvements de solidarité. On sait aussi que la profession enseignante a, ces dernières années, connu des évolutions significatives en termes de précarité statutaire, de niveau de rémunération ou de prestige. Devenir instituteur ou professeur de collège n'a pas le même sens en 1976 et en 2016, et cela a des effets sur la disponibilité ou l'inclination à se syndiquer, à critiquer l'ordre social, à s'engager dans la défense de telle ou telle cause, etc. Ce sont, à mon sens, des enjeux sociologiques et politiques beaucoup plus importants que de mesurer la propension des militants de telle ou telle cause à se parer de nez rouges de clowns.

***De nombreux sociologues et politistes intègrent aujourd'hui la dimension émotionnelle à leurs analyses de l'engagement, et vous avez également écrit à ce sujet (Mathieu, 2009b, 2010). Quelle est votre position vis-à-vis de cette approche ? En quoi la prise en compte de l'économie affective des mouvements sociaux peut nous aider à mieux appréhender leurs logiques ? Existe-t-il selon vous des écueils à éviter au sein de cette perspective de recherche ?***

La sociologie des mobilisations, et spécialement ses premiers courants d'analyse américains, s'est longtemps méfiée des émotions, suspectées de réintroduire le postulat d'irrationalité des comportements contestataires contre lequel elle a longtemps dû se battre. Maintenant que la psychologie des foules et ses différents avatars ont été invalidés, il est possible d'envisager une réhabilitation des états affectifs d'autant plus nécessaire que ceux-ci sont très présents dans la pratique contestataire : joie des défilés manifestants, plaisir de la sociabilité militante, indignation ou colère justifiant l'engagement, etc. Cette nouvelle valorisation des émotions tient en partie aux effets de balancier que favorise la logique concurrentielle du champ scientifique : lorsque les positions dominantes sont occupées par les tenants d'un *homo œconomicus* égoïste et stratège, les jeunes prétendants sont disposés à se distinguer en valorisant les sensibilités militantes. Il y aurait d'ailleurs intérêt à revisiter certaines mobilisations anciennes sous cet angle, souvent négligé par leurs analystes au moment de leur émergence. On ne voit pas pourquoi les mouvements contemporains présenteraient une sorte de supplément affectif en regard de ceux du passé. Les travaux sur le féminisme des années 1970 attestent par exemple la prégnance de cette dimension émotionnelle dans les sociabilités et les identifications militantes<sup>2</sup>. Les entretiens que je mène actuellement sur les parcours biographiques d'anciens « soixante-huitards » confirment qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé en révélant, eux aussi, les effets de l'engagement sur les expériences sensibles et l'intrication entre vie affective et sphère militante.

Cette réhabilitation récente des affects me paraît dessiner un chantier tout à fait passionnant ; à condition cependant de dépasser la posture naïve, et paresseuse, qui consiste, ici encore, à se contenter des justifications de leur engagement recueillies auprès des acteurs. C'est cet écueil que n'ont pas su totalement éviter, à mes yeux, les analyses en termes de choc moral (Jasper, 1997). Certes, il est fréquent que des militants expliquent avoir rejoint un mouvement parce qu'ils ont été choqués par telle ou telle situation. Mais cela ne suffit pas à expliquer pourquoi, placés devant la même situation, d'autres sont restés indifférents ou passifs. La corrida choque profondément des milliers de personnes mais elle en réjouit sans doute autant qui se pressent dans les arènes : pourquoi les premiers sont-ils choqués par ce spectacle alors que les seconds y trouvent du plaisir ? Le choc moral, en d'autres termes, n'est pas l'explication mais ce qu'il faut chercher à expliquer ! Christophe Traïni a été le premier en France à chercher dans les parcours et dans les expériences socialisatrices des militants les origines de leur sensibilité à une cause comme, par exemple, la défense des animaux (Traïni, 2012). Je me suis inscrit dans une démarche similaire lorsque j'ai étudié les ressorts biographiques de l'engagement au sein de RESF (Mathieu, 2010). Il ne s'agit pas d'invalider la colère ou l'indignation, réelles, que les

<sup>2</sup> Voir par exemple l'ouvrage collectif, au titre significatif, consacré au féminisme lyonnais (CLEF, 1989).

enquêtés placent au principe de leur ralliement. Il s'agit plutôt d'en rendre compte sociologiquement, en identifiant les expériences socialisatrices qui les ont rendus particulièrement sensibles, dans tous les sens du terme, à la situation des enfants de sans-papiers.

***Il y a une dizaine d'années, vous plaidez pour « une approche pragmatique ». Pourquoi une analyse pragmatique des mouvements sociaux serait-elle nécessaire ? Quelles en sont les caractéristiques ?***

L'article auquel vous faites référence date d'une quinzaine d'années, à une époque où se développait un courant d'analyse sociologique se définissant comme pragmatique et dont il me semblait utile d'intégrer les apports à l'étude des mobilisations (Mathieu, 2002). Mon intérêt initial pour ce courant ne s'est pas émoussé depuis, mais il m'a plutôt conduit vers de nouveaux questionnements.

Une des difficultés que pose le terme de « pragmatique » est qu'il désigne des traditions philosophique (d'origine américaine) et sociologique (d'implantation surtout francophone) distinctes, malgré certains recouvrements. Une autre tient à la proximité du programme de la sociologie dite pragmatique avec des courants préexistants, comme l'interactionnisme ou l'ethnométhodologie. Telle que je l'envisage, une sociologie pragmatique s'intéresse aux modalités de l'action en train de se faire, en accordant une attention particulière aux compétences pratiques des agents sociaux et à l'ajustement de leur conduite à leur environnement immédiat. On est ainsi assez proche de l'attention goffmanienne à l'ordre de l'interaction (qui contraint l'accomplissement de l'action) et aux supports des activités routinières que Garfinkel ou Cicourel pouvaient par exemple étudier, même si le vocabulaire conceptuel de la sociologie pragmatique est assez différent.

Je me suis familiarisé à cette approche pendant ma thèse, en participant au *Groupe d'études machiavéliennes* initié par Philippe Corcuff à l'Institut d'études politiques de Lyon, et au sein duquel nous tentions de formaliser un régime d'action tactique-stratégique dont *Le Prince* devait fournir la grammaire. Il s'agissait plus globalement de spécifier les conduites tactiques ou stratégiques en regard d'autres modes d'engagement dans l'action, cela notamment contre le réductionnisme utilitariste qui tend à rabattre toutes les conduites sur le schéma « moyens-fins » alors qu'il ne s'agit que d'une modalité d'action parmi d'autres. L'enjeu n'était pas mince pour quelqu'un travaillant sur l'action contestataire, pour laquelle la part de stratégie est bien évidemment des plus importantes, mais au risque de faire méconnaître ce qui relève d'autres régimes de pratique.

Une difficulté que me posait la sociologie pragmatique était son présupposé d'égale capacité des acteurs à s'engager dans tous les régimes d'action. Ce désintérêt de méthode pour les modalités d'acquisition des compétences pratiques, de fait naturalisées, me posait problème, car ce que j'étudiais alors, c'était précisément des individus en quelque sorte « incompetents » et enclins à commettre des fautes ou à échouer dans la conduite de leur action, en l'occurrence des prostituées disposant de faibles capacités à mener une action collective plausible et efficace. C'est pour cela que je me suis progressivement éloigné de ce courant d'analyse pour davantage m'intéresser aux socialisations, qui permettent d'identifier les contextes, sites et modalités d'acquisition des savoir-faire pratiques, et ainsi de rendre compte d'éventuelles inégalités de compétences à l'action collective.

***Doit-on comprendre que vous êtes passé d'une approche pragmatique à une approche différente, plus bourdieusienne, ou peut-être plutôt plus interactionniste et processuelle ? Autrement dit, comment vous positionnez-vous, à l'intersection de quels courants ?***

Je ne crois pas être passé d'un cadre d'analyse à un autre. Les approches interactionniste et bourdieusienne coexistaient dès mes premiers travaux sur la prostitution : l'étude, inspirée par Goffman, de la gestion au quotidien de leur stigmatisme par les prostituées s'articulait à une appréhension de leur univers social qui, je l'ai dit, devait beaucoup à la théorie des champs. De même,



ma thèse accordait une grande importance aux parcours des prostituées mobilisées, spécialement aux sites et aux contextes où elles avaient acquis certaines compétences ou appétences à la révolte.

Je pense que l'enjeu est plutôt celui de la construction des objets de recherche et de l'adaptation des outils conceptuels pertinents. Lorsque j'étudie un épisode comme NSLG, les parcours et les dispositions des protagonistes sont certes importants, mais ce sont surtout les logiques de leurs univers d'appartenance qui permettent d'en rendre compte, par exemple en identifiant une forme d'insubordination d'*Act Up* devant l'emprise de la politique électorale, révélatrice à mes yeux d'une autonomisation des mouvements sociaux à l'égard du champ politique. Lorsque j'ai abordé RESF, la position spécifique du groupe et ses interactions avec d'autres mouvements m'intéressaient moins parce que j'avais adopté une focale surtout centrée sur les trajectoires et les propriétés sociales des militants, pour laquelle le vocabulaire théorique de la socialisation était le plus pertinent. Une partie de l'étude publiée dans *Prostitution et sida* (Mathieu, 2000a) s'appuyait sur une observation ethnographique des associations de prévention ; et j'avais alors mobilisé un cadre d'analyse mêlant sociologie pragmatique et interactionnisme pour rendre compte de la pratique des intervenantes et de leurs interactions avec leur public.

Globalement, la tradition sociologique dans laquelle je me reconnais est celle qui articule passé et contexte pour comprendre l'engendrement des pratiques<sup>3</sup>. Le passé correspond par exemple aux traditions militantes qui inspirent les conduites du présent, mais c'est aussi le passé incorporé des agents sociaux, leurs dispositions à s'investir dans telle ou telle cause de telle ou telle manière, par exemple en exprimant tels ou tels affects. Le contexte, cela peut être la situation présente de l'espace des mouvements sociaux ou la dynamique de la mobilisation, avec ses logiques de situation qui contraignent et façonnent les options tactiques (Dobry, 2009). Selon les objets (et les matériaux accessibles !), on peut faire varier la focale davantage vers le passé ou le présent de l'action, et les saisir à un niveau plus ou moins fin.

***Quelle idée sous-tend votre ouvrage sur la « démocratie protestataire » (Mathieu, 2011) ? Quels liens établissez-vous entre protestation et vitalité démocratique ?***

La réflexion développée dans *La Démocratie protestataire* est née du constat d'une sorte de légitimité à éclipse, ou de second ordre, de la mobilisation protestataire comme forme de participation politique, quelque peu paradoxale dans un pays dont l'imaginaire politique est fondé sur un événement révolutionnaire. Les élites politiques françaises paraissent avoir oublié que le 14 juillet n'est pas seulement la date de la *garden-party* de l'Élysée lorsqu'elles traitent les manifestants ou les grévistes avec mépris...

Dans les conceptions les plus conventionnelles et institutionnelles, la mobilisation collective est au mieux saluée comme moment fondateur, à même de mettre à bas un ancien régime oppressif, mais qui doit s'effacer dès lors qu'un système représentatif est mis en place, comme si celui-ci était seul dépositaire de la légitimité démocratique. Il serait pourtant périlleux de considérer cette légitimité comme définitive ; un gouvernement, même démocratiquement élu, peut toujours être tenté d'abuser du pouvoir qui lui est confié. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 fait de l'insurrection non seulement un droit, mais aussi un devoir lorsque le gouvernement viole les droits du peuple. Je ne crois pas que ce soit sombrer dans la surenchère révolutionnariste que de dire qu'en démocratie cette question de la nécessité de résister aux abus du pouvoir doit rester perpétuellement ouverte, *a fortiori* lorsque la proclamation d'un état d'urgence limite un certain nombre de libertés essentielles. Justifiée par la lutte contre le terrorisme, la récente limitation du droit de manifester a d'abord été appliquée à des écologistes... Dès lors qu'on accorde à un gouvernement les instruments de l'autoritarisme, il est difficile pour lui de résister à leur emploi et une vigilance constante s'impose en la matière.

La recherche des fondements démocratiques de la protestation collective m'a entraîné dans deux directions relevant de traditions différentes mais qui m'ont paru complémentaires. La première est celle tracée par Bourdieu lorsqu'il oppose l'opinion publique telle que la mesurent les sondages (qui posent souvent aux individus des questions qu'ils ne se posent pas ou, en tout

<sup>3</sup> Principes d'analyse exposés notamment par Bernard Lahire (2012).

cas, pas dans ces termes) et l'opinion mobilisée, celle qui s'exprime par exemple dans la rue. L'ampleur de la mobilisation fonde la légitimité des représentants à parler au nom du groupe effectivement mobilisé et elle signale aussi dans quelle mesure les membres de ce groupe se sentent concernés par l'objet de leur mobilisation. Si les trois quarts des cheminots se mettent en grève pour protester contre une réforme de leur statut, cela ne représente certes qu'une part minoritaire de la population française mais, par contre, une part tout à fait conséquente des gens qui connaissent de près (par expérience directe, éventuellement incarnée sous forme de maladies professionnelles) les enjeux du transport par rail et de la fonction publique, et qui ont, de ce fait, à la fois compétence et légitimité pour faire valoir leur avis.

La seconde est celle de la philosophie morale américaine, notamment Emerson et Thoreau, que Sandra Laugier a contribué à faire connaître en France<sup>4</sup>. La conception de la démocratie que défend cette tradition est attentive aux enjeux et aux périls de la délégation. En votant pour notre député, nous lui déléguons le pouvoir de parler en notre nom, mais en nous exposant au risque que sa parole se montre infidèle, n'exprime pas réellement notre voix. Lorsqu'il ne reconnaît plus sa propre voix dans la parole de son représentant, le citoyen doit pouvoir reprendre sa voix pour pouvoir exprimer directement sa parole authentique. C'est précisément ce qu'il fait lorsqu'il s'approprie l'espace public de la rue en manifestant pour contester une politique (exemple pris au hasard, une réforme du droit du travail favorable au patronat) dont il refuse qu'elle soit menée en son nom.

Ainsi entendue, la protestation collective n'apporte pas qu'une contribution corrective, secondaire, au bon fonctionnement d'une démocratie qui resterait centrée sur le seul vote, position qui est, par exemple, celle de Rosanvallon (2006). Elle ravive plutôt les principes fondateurs de la démocratie en rappelant que la délégation ne doit pas (ou ne devrait pas) procéder du chèque en blanc, mais de l'expression d'une volonté collective qui, si elle estime n'être pas fidèlement représentée, doit pouvoir se réapproprier sa voix propre. Cela ne signifie pas pour autant que toute mobilisation exprime des revendications nécessairement légitimes. Le récent mouvement contre l'accès au mariage des couples de même sexe en fournit un bon exemple. D'une part, ses partisans n'étaient pas affectés par la réforme à laquelle ils s'opposaient ; leur mouvement revendiquait à l'inverse l'exclusion des gais et lesbiennes d'un droit, celui du mariage, dont eux-mêmes resteront bénéficiaires. D'autre part, leur opposition au mariage homosexuel se prévalait de principes religieux qui, en tant que tels, échappent à la délibération démocratique. Il est paradoxal de prétendre se réapproprier une voix qu'on estime déformée ou trahie par son représentant pour entonner une autre voix (en l'occurrence divine) qui vous est tout autant étrangère. La démocratie protestataire, à l'inverse, c'est celle qui s'élabore collectivement dans le partage et la confrontation de points de vue considérés et traités comme égaux en pertinence et en légitimité, bref quelque chose qui ressemble plus à une assemblée générale de grévistes qu'aux débats parlementaires de nos oligarchies partisanes.

***Peut-on dire que vous prônez une sociologie engagée de l'engagement (Mathieu, 2015) ? Comment considérez-vous votre rôle de sociologue par rapport aux mouvements que vous avez étudiés (personnes prostituées, sans-papiers, chômeurs, etc.) ? À quels risques, mais aussi à quels dilemmes méthodologiques et axiologiques s'exposent les sociologues des mouvements sociaux et, à plus forte raison, les chercheurs et chercheuses qui débutent ?***

Dans mon cas, la question des rapports normatifs que j'entretiens avec les mouvements que j'étudie se pose, et se règle, au cas par cas. J'ai travaillé sur des mouvements dont j'étais sympathisant et parfois membre actif, d'autres à l'égard desquels je me sens plutôt distant voire indifférent, d'autres enfin à l'égard desquels je ressens une hostilité plus ou moins vive. Chaque situation offre des opportunités et présente des contraintes particulières, ce qui impose par conséquent un dispositif méthodologique et un effort réflexif spécifiques.

<sup>4</sup> Voir notamment ses deux ouvrages coécrits avec Albert Ogien (Ogien, Laugier, 2010 ; Laugier, Ogien, 2014) où elle aborde, sans toujours éviter les naïvetés relatives aux supposées « mutations du militantisme », les enjeux de la protestation collective.

Travailler sur un mouvement auquel on est hostile est souvent compliqué : il faut prendre sur soi pour accepter d'entendre des discours avec lesquels on est en désaccord. Le sentiment de porte-à-faux ou d'imposture est alors omniprésent, parfois d'autant plus vif lorsque l'antipathie n'est pas réciproque et que les enquêtés se montrent bienveillants à votre égard. La comparaison est un outil des plus précieux dans ce type de situation car elle permet de neutraliser les affects et de faire perdre à l'objet son exceptionnalité normative en focalisant l'attention sur des enjeux proprement sociologiques. Par exemple, qu'est-ce qui, dans un groupuscule d'extrême droite, tient à son statut de groupuscule, c'est-à-dire de groupe aux effectifs réduits qui doit défendre son identité spécifique en regard des autres petits groupes concurrents de la même mouvance ? Suspendre la dimension idéologique et comparer groupuscules d'extrême droite et d'extrême gauche permet de faire apparaître ce qui relève en propre de cette forme organisationnelle. Évidemment, il faut accepter de prendre le risque de découvrir que ceux que l'on déteste sont en fait beaucoup plus proches qu'on ne le pensait de ceux qu'on aime : c'était un des constats perturbants de Faye Ginzburg (1989) dans son étude des militantes respectivement pro-choix et pro-vie aux États-Unis.

La position inverse d'*insider* au sein du mouvement ou groupe étudié peut paraître plus aisée (l'accès au terrain est garanti d'emblée et les enjeux de la pratique font l'objet d'une expérience directe), mais elle pose aussi des difficultés qu'on aurait tort de négliger. La première est que, bien souvent, le sociologue n'est pas tant membre du mouvement qu'il étudie que membre d'un de ses courants ou tendances, ce qui risque d'entraver son accès au point de vue rival : il n'est pas évident de réaliser (en tant que sociologue) un entretien avec le camarade auquel on s'est affronté (en tant que militant) lors de la dernière assemblée générale... La seconde est l'exigence de fidélité à l'égard de son groupe militant, d'autant plus vivement ressentie lorsque le travail sociologique amène à constater qu'il ne se conforme pas totalement à la représentation qu'il tente de donner de lui-même : il y a bien un leader en dépit des proclamations d'acéphalie, des rapports de domination fondés sur le niveau scolaire, l'origine sociale, le genre ou l'ethnicité sont structurants dans la vie du groupe, les permanents ne croient plus à la cause et essaient simplement de préserver leur poste, etc. Le constat de tels décalages est en quelque sorte inévitable : l'analyse sociologique ne relève pas du même registre que le discours militant et n'a pas les mêmes enjeux. Mais sont tout aussi inévitables les incompréhensions, voire sentiments de trahison, éprouvés par les militants lorsqu'ils prennent connaissance d'une analyse (qui plus est produite par un proche) qui ne leur renvoie pas l'image d'eux-mêmes qu'ils attendaient.

Soit le sociologue-militant, appréhendant la réception de son travail, reste fidèle à son groupe et en livre une représentation conforme aux attentes de celui-ci, c'est-à-dire une mauvaise sociologie qui occulte certains pans de la réalité ou qui en livre une représentation tronquée. Soit le sociologue l'emporte sur le militant, au risque de tensions avec le groupe qui s'estime trahi, conduisant fréquemment à une défection. C'est d'une certaine manière ce qui m'est arrivé après ma thèse avec Cabiria. Alors que l'association proclamait que ses animatrices de prévention (ex-)prostituées étaient à égalité de responsabilité avec les professionnelles de la santé, mes observations montraient qu'elles étaient en réalité cantonnées à des tâches secondaires. Je ne mettais pas en cause le fonctionnement de l'association, qui était (et reste) à mes yeux pertinent, mais la représentation idéalisée qu'elle en livrait. Il n'empêche que je me suis fait alors traiter de Judas et que mon travail avec et sur cette association s'est interrompu à ce moment-là.

On rejoint ici la question de la réception et des usages des travaux sociologiques par des non-sociologues. Parce que l'écriture sociologique mobilise les mots du langage courant tout en leur donnant un sens distinct, les incompréhensions sont fréquentes. C'est spécialement le cas dans des univers militants prédisposés à une surinterprétation normative : le jugement de fait a toutes les chances d'être perçu comme un jugement de valeur. L'accueil de mon livre sur le mouvement abolitionniste par les abolitionnistes eux-mêmes est assez exemplaire de ces réceptions décalées. Bon nombre d'entre eux ont par exemple interprété le terme de « croisade morale » comme un jugement de valeur, alors que c'est un concept présent dans le vocabulaire sociologique depuis plus de 50 ans. Les questions que devrait poser mon usage de ce concept portent sur son adéquation au mouvement étudié (est-ce que l'abolitionnisme correspond à la définition des croisades morales forgée par Gusfield et Becker ?) et sur sa capacité à l'éclairer (quelle plus-value de sens apporte la caractérisation de l'abolitionnisme comme croisade morale plutôt

que, par exemple, comme groupe d'intérêt ?). Ces incompréhensions sont révélatrices des différences entre registres de discours respectivement sociologique et militant, et je crois qu'elles sont en grande partie inévitables, surtout, comme ça a été le cas de ce livre, lorsque la réception est surdéterminée par les enjeux militants (de fait, beaucoup d'abolitionnistes qui ont voué mon travail aux gémonies ne l'ont pas lu).

Un des périls qui guettent le sociologue des mouvements sociaux réside dans le fait de devenir l'intellectuel organique du mouvement qu'il étudie. C'est le risque auquel je me suis exposé quand je travaillais sur *Cabiria* (qui attendait de moi une légitimation scientifique de son action) et, plus récemment, lorsque le *Syndicat du travail sexuel* (STRASS) souhaitait valoriser mon livre sur l'abolitionnisme pour en faire une arme contre ses adversaires, au risque d'ailleurs d'être déçu car *La Fin du tapin* n'est pas un brûlot antiabolitionniste (ce qu'on m'a reproché). À jouer ce rôle, on s'expose à faire prévaloir les intérêts de la cause sur le sérieux analytique, et donc à produire de la mauvaise sociologie à laquelle il sera justifié de reprocher ses biais ou ses omissions. Il me semble que c'est également un mauvais calcul du point de vue militant : la sociologie est d'autant plus utile à un mouvement qu'elle est scientifiquement plus rigoureuse. Par exemple, la mise au jour de décalages entre la représentation qu'un groupe se fait de lui-même et la réalité de son fonctionnement me semble mieux à même de l'aider à se réformer, et ainsi d'approcher son idéal, qu'un miroir complaisant, mais déformé, tendu par un sociologue chez qui le militant a pris le dessus.

Bref, je ne pense pas pratiquer une sociologie que l'on pourrait qualifier d'engagée, même s'il est évident que les ressorts de mon intérêt pour certaines causes ne sont pas exclusivement scientifiques et que mes propres engagements ont nourri ma compréhension des phénomènes contestataires. Je ne m'attribue pas non plus un rôle particulier auprès des causes que j'étudie. Mon travail consiste à produire, dans la limite de mes moyens et de mes compétences, des analyses sociologiques les plus solides possible et à les diffuser selon des formats divers, de l'article de revue académique à la conférence grand public. Si les mouvements étudiés y trouvent leur bonheur, tant mieux pour eux mais, comme j'espère l'avoir montré, se poser d'emblée la question de l'utilité militante du travail sociologique me paraît extrêmement périlleux.

## Bibliographie

- BALASINSKI J., MATHIEU L. (dir.) (2006), *Art et contestation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CHAZEL F. (2009), « Mobilisation des ressources », in O. FILLIEULE, L. MATHIEU, C. PÉCHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 364-370.
- CLEF (1989), *Chronique d'une passion. Le mouvement de libération des femmes à Lyon*, Paris, L'Harmattan.
- COLLOVALD A., MATHIEU L. (2009), « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, vol. 2, n° 86, p. 119-143.
- CURTIS R. L., ZURCHER L. A. (1973), « Stable Resources of Protest Movements: The Multi-Organizational Field », *Social Forces*, vol. 1, n° 52, p. 53-61.
- DOBRY M. (2009), *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po.
- FILLIEULE O. (1997), *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GINZBURG F. (1989), *Contested Lives. The Abortion Debate in an American Community*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press.
- JASPER J. (1997), *The Art of Moral Protest*, Chicago, Chicago University Press.
- LAHIRE B. (2012), *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil.
- LAUGIER S., OGIEN A. (2014), *Le principe démocratie. Enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte.

- MATHIEU L. (2000a), *Prostitution et sida. Sociologie d'une épidémie et de sa prévention*, Paris, L'Harmattan.
- MATHIEU L. (2000b), « L'espace de la prostitution : éléments empiriques et perspectives en sociologie de la déviance », *Sociétés contemporaines*, n° 38, p. 99-116.
- MATHIEU L. (2001), *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin.
- MATHIEU L. (2002), « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, p. 75-100.
- MATHIEU L. (2004), *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel.
- MATHIEU L. (2005), « La constitution du mouvement altermondialiste français », *Critique internationale*, n° 27, p. 147-161.
- MATHIEU L. (2006), *La Double peine. Histoire d'une lutte inachevée*, Paris, La Dispute.
- MATHIEU L. (2007), « Act Up ou la tentation du politique. Sur les recompositions de la gauche contestataire de 1997 à 2002 », *Modern and Contemporary France*, vol. 15, n° 2, p. 153-168.
- MATHIEU L. (2009a), « Éléments pour une analyse des coalitions contestataires. La lutte contre le sida et le mouvement des chômeurs, de "Nous sommes la gauche" à *Occupation* », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, p. 77-96.
- MATHIEU L. (2009b), « Le mouvement contre la double peine », in C. Traïni (dir.), *Émotions... Mobilisation !*, Presses de Sciences Po, p. 37-55.
- MATHIEU L. (2010), « Les ressorts sociaux de l'indignation militante », *Sociologie*, vol. 1, n° 3, p. 303-318.
- MATHIEU L. (2011), *La Démocratie protestataire*, Paris, Presses de Science Po.
- MATHIEU L. (2012), *L'Espace des mouvements sociaux*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.
- MATHIEU L. (2013), « Un militantisme qui n'a de nouveau que le nom », in B. FRÈRE, M. JACQUEMAIN (dir.), *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 223-240.
- MATHIEU L. (2014), *La Fin du tapin. Sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Paris, François Bourin.
- MATHIEU L. (2015), « Sociologie des engagements ou sociologie engagée ? », **SociologiesS**. En ligne, consulté le 5 mars 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/5150>.
- MCCARTHY J. D., ZALD M. N. (1977), « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, p. 1212-1241.
- NEVEU E. (2015 [1996]), *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte.
- OGIEN A., LAUGIER S. (2010), *Pourquoi désobéir en démocratie ?*, Paris, La Découverte.
- PETTE M., ÉLOIRE F. (2016), « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers : l'apport de l'analyse des réseaux sociaux », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 101, p. 5-35.
- ROSANVALLON P. (2006), *La contre-démocratie*, Paris, Seuil.
- SIMÉANT J. (1998), *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences Po.
- TRAÏNI C. (2012), « Entre dégoût et indignation morale Sociogenèse d'une pratique militante », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 4, p. 559-581.
- WELZER-LANG D., BARBOSA O., MATHIEU L. (1994), *Prostitution : les uns, les unes et les autres*, Paris, Métailié.